

PROVENCE

# Journées du Matrimoine : les grandes figures féminines sortent de l'ombre

**BOUCHES-DU-RHÔNE**

Ce mercredi, un « webinaire » consacré à Simone de Beauvoir et Marseille inaugure les Journées du Matrimoine organisées par l'association Osez le Féminisme ! 13.

Les Journées du patrimoine sont à l'image de notre société. Nous construisons notre mémoire sur un socle de biens artistiques masculins. Notre Histoire abonde pourtant de scientifiques, d'autrices, de militantes, de femmes politiques, d'artistes, de résistantes... mais elles sont invisibilisées. Voilà pour la note d'intention de l'association Osez le féminisme ! qui en réponse aux Journées du patrimoine laissant trop souvent dans l'ombre les grandes figures féminines, organise les « Journées du Matrimoine ».



Simone de Beauvoir au lycée Montgrand à Marseille, où elle enseignait la philosophie dans les années 1930. PHOTO DR

Pas de risque d'annulation des deux premiers rendez-vous programmés puisqu'ils se déroulent en ligne : ce mercredi à 19h, un premier « webinaire » (conférence en direct sur Zoom) permettra de révéler les liens entre Simone de Beauvoir et Marseille. Claudine Monteil, militante féministe depuis 1970, amie et biographe de Simone de Beauvoir, signataire du Manifeste des 343, femme de lettres et ancienne diplomate, en assurera l'animation.

Jeudi à 19h, autre webinaire, consacré aux « femmes grandes oubliées de l'Art ». Laurence Dionigi, autrice et conférencière, proposera des réponses aux questions suivantes : pourquoi ne cite-t-on qu'une dizaine de noms de femmes artistes ? Existe-t-il un art au masculin et un art féminin ? Pourquoi les femmes étaient-elles si peu nombreuses à suivre un enseignement artistique ? Qui étaient ces peintresses et sculptrices qui ont exercé leur art depuis l'Antiquité ?

Et en filigrane, un autre questionnement : pourquoi toutes ces femmes, qui ont écrit l'histoire de l'humanité au même titre que les hommes, ont si peu de rues à leurs noms ? Deux visites sont prévues à ce sujet à Marseille et Aix ce week-end. Samedi à 14h30, visite guidée du centre-ville de Marseille (gratuit) pour découvrir les femmes qui y vécurent et luttèrent pour acquérir des droits (rendez-vous à l'Opéra). Et dimanche à 14h30, en centre-ville d'Aix (gratuit également, rendez-vous place Jeanne d'Arc).

À noter aussi, l'action « Félicité ! » qui vise à renommer les rues de noms de femmes, à Marseille, avec samedi à 21h, une opération de collage sur les murs (rendez-vous fontaine des Réformés).

S.G.  
Infos et inscriptions aux webinaraires : page Facebook « Journées du Matrimoine, du 16 au 20 septembre »

**GARDANNE**

**Recherche animateurs de soutien scolaire**

La ville recrute pour l'année scolaire des animateurs de l'accompagnement spécialisé pour des élèves de CP à CM2. Niveau requis : bac général ou études supérieures. Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h15 à 18h. Envoyez CV et une lettre de motivation à emploi@ville-gardanne.fr

**AIX-EN-PROVENCE**

**Réunion publique d'Attac**

Ce soir, Attac organise de 18h à 20h une réunion publique en haut du parc de la Torse (avenue René Cassin). Au programme : présentation du « Manuel d'histoire du futur », livre d'Attac paru début septembre, planning des prochaines mobilisations et discussion : comment militer par temps de Covid ? Entrée libre et masquée.

**AUBAGNE**

**130 ans du Cercle de l'Harmonie : l'anniversaire tombe à l'eau**

Le Cercle de l'Harmonie devait célébrer son 130<sup>e</sup> anniversaire le week-end prochain, couplé avec la Fête de la paix. Suite aux décisions préfectorales prises lundi dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, une grande partie de la programmation est annulée, dont la journée de samedi et le concert de Raspiguau. Concernant les activités du dimanche, « nous sommes suspendus à l'attente de l'autorisation de la marche pour la paix par les autorités », indiquent les organisateurs. En attendant, la soirée d'ouverture est maintenue vendredi à 18h30. Des photos retraçant l'histoire du Cercle seront exposées et un repas préparé par les bénévoles. La Radio Four mili'Aire sera présente. Podcasts, captations et interviews en direct sont prévus. Entrée libre +1 euro non adhérents. 12 cours Beaumont 13400 Aubagne / 04.42.70.12.91.

**ANNONCES OFFICIELLES**  
HABILITÉ À PUBLIER PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

**Marseille**      **Martigues**

Marchés publics : cdelepine@lamarseillaise.fr  
Vie des sociétés : ipp@lamarseillaise.fr

martiguespub@lamarseillaise.fr

**AVIS DE DISSOLUTION**

Aux termes d'une AGE en date du 07/09/2020, il a été décidé la dissolution de la SCI La Conception, au capital de 225€, dont le siège est à 31 rue Goudard 13005 Marseille, immatriculée au RCS de Marseille N° 432 998 714, à compter du 07/09/2020. Monsieur Etienne Guérin, gérant de ladite société est nommé liquidateur et le siège de la liquidation est fixé au 16 chemin du frejaou 83320 Cairquieranne. Mentions seront faites au registre du commerce et des sociétés de Marseille.

**PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE**

**AVIS**

**PRESCRIPTION DES PLANS DE PREVENTION DES RISQUES MINIERS (lignite) et CARRIERES SOUTERRAINES (pierre à ciment) SUR 3 COMMUNES**

Communes de Gardanne, Gréasque et La Bouilladisse. Par arrêtés du 22 juillet 2020, le préfet des Bouches-du-Rhône a prescrit l'établissement des Plans de Prévention des Risques miniers (lignite) et révision des Plans de Prévention des Risques carrières souterraines (pierre à ciment) pour les communes de Gardanne et Gréasque et l'établissement du Plan de Prévention des Risques miniers (lignite) et carrières souterraines de pierre à ciment pour la commune de La Bouilladisse.

| Communes        | Numéro des arrêtés publiés au Recueil des Actes Administratifs |
|-----------------|--|
| GARDANNE        | 13-2020-07-22-004 (publié le 28 juillet 2020)                  |
| GREASQUE        | 13-2020-07-22-005 (publié le 28 juillet 2020)                  |
| LA BOUILLADISSE | 13-2020-07-22-006 (publié le 28 juillet 2020)                  |

Les arrêtés signés du préfet des Bouches-du-Rhône sont disponibles dans leur intégralité sur le site internet de la préfecture : www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Laprevention Ils sont également affichés dans leur intégralité pendant un mois dans les mairies des communes ci-dessus mentionnées, au siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence ainsi qu'à ceux du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne (pour La Bouilladisse) et du Conseil de Territoire du Pays d'Aix (pour Gardanne et Gréasque).

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte sous seing privé il a été constituée la société :  
Dénomination sociale : FRANCE EVENTS  
Forme : SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE UNIPERSONNELLE  
Objet social : Aménagement de stands et superficies pour actions événementielles - Siège social : 19 rue des Corvaissents - 13001 - MARSEILLE - Capital : 1.000,00 € Apports en numéraire  
Gérant : Monsieur Kyllian DRABLA demeurant au 23 Rue Raymond Teisseire, Bâtiment A, 13008 Marseille Durée : 99 ans  
Admission aux assemblées et participation aux décisions, tout associé peut participer aux décisions collectives, droit de vote, une action donne droit à une voix, transmission d'actions à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.  
Pour avis

**AVIS DE FIN DE LOCATION GÉRANCE DE TAXI**

Suite à la location gérance d'une licence de Taxi n°1021 sur la commune de Marseille consentie en date du 23/02/2018, entre Monsieur Michel PISTARINO demeurant 400 Avenue du Prado 13008 Marseille et Monsieur Christian BONNICI demeurant 10 Rue du Lavoir Lassurs 13350 ROCQUEVAIRE a pris fin d'un commun accord, le 14/09/2020, selon les termes de l'article 95-935 conformément aux clauses résolutives dudit contrat avec une fin d'activité constatée par l'administration municipale, avec désengagement du véhicule taxi par un installateur agréé en date du 14/09/2020.

**AVIS**

**CHAUFFEUR PARTICULIER PROVENCE**  
Société par actions simplifiée unipersonnelle  
Au capital de 250 euros  
Siège social : 162 Rue Alex Métayer 13130 BERRE L'ETANG 827 760 927 RCS SALON DE PROVENCE

Suivant AGE en date du 1er Août 2018, Monsieur LAKHDAR-BENNA-CER Yannis demeurant 162 Rue Alex Métayer 13130 BERRE L'ETANG a été nommé Président, à compter de ce jour. Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de SALON DE PROVENCE.  
Pour Avis

**AVIS DE MODIFICATIONS**

Suite aux procès verbaux des AG en date du 01/09/2020, de la Société EURL LA MAISON DES VIANDES au capital de 1000 € - siège social 174, Av de la Rose 13013 Marseille RCS N° 879 566 461 il a été décidé :  
- L'acceptation et l'agrément de la cession des parts  
- La démission du Gérant Mr MOUTFOK Abderrahmane demeurant 1, Rue Jean Herrera 13110 PORT DE BOUC. Sa démission est acceptée et la collectivité des associés lui donne quitus pour l'exercice de son mandat.  
- La nomination d'un nouveau gérant Mr GHENDOUSSI Ali, demeurant ETG 4 Résidence Les Roches 15, Rue ANDRÉ AUDOLLI 13010 Marseille pour une durée indéterminée.  
Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mentions seront faites au RCS de Marseille.